TOTEM

Création 2025

Trio en suspension pour l'espace public – 25 minutes – jour

Première à Chemnitz (Capitale européenne de la Culture 2025)

Chorégraphie et concept du dispositif de suspension : Fabrice Guillot
Avec la participation :
Des danseuses Lucie Astier, Cybille Soulier, Nathalie Tedesco et Fanny Gombert
Du directeur technique : Olivier Penel
Costumes : Sandrine Baudouin
Création musicale : Julien Ledru

<u>Dispositif dans l'espace public</u>

Un totem de 3 corps alignés dans la verticale habite le centre d'une place, une clairière entre les arbres. Nous travaillons sur l'illusion de corps qui se portent, les danseuses sont reprises par des fils qui leur permettent d'impossibles équilibres collectifs. Les bâtiments ou arbres alentour sont les ancrages de cette suspension. Le public se place en cercle autour du Totem.

On peut imaginer que c'est la confiance que ces femmes ont entre elles qui les amènent à tenir dans d'improbables architectures.

Les temps de résidence peuvent se situer dans l'espace public pour créer la surprise de cette présence non annoncée, les usagers nous retrouvent d'un jour à l'autre pour assister enfin à la sortie de fabrique.

<u>Exploration dansée</u>

Une colonne de corps se déstructure dans une lente bascule pour former une ronde aérienne qui atterrit doucement, les corps reprennent leurs ancrages au sol.

Une danseuse sur ses pieds porte du bout d'un doigt sa partenaire qui elle-même en soutient une 3e sur sa tête.

Totem joue de l'interaction des corps entre portés et a pesanteur. Les contacts légers entre les danseuses forment des constructions mouvantes qui défient les lois de l'équilibre habituelles.

Parfois un tranquille déséquilibre rompt le contact entre les corps. Se dessinent alors des trajectoires fluides et amples ou entrelacées. Puis l'inertie se perd et le contact à nouveau s'opère pour construire une nouvelle improbable architecture.

<u>Coproducteurs :</u>

CCN · Ballet national de l'Opéra du Rhin (Mulhouse), Musée Unterlinden (Colmar), La Métairie des Arts (Saint-Pantaléon-de-Larche), la Coopérative de Rue et de Cirque (Paris), Festival TANZModernTANZ pour la Capitale Européenne de la Culture (Chemnitz), la Ville de Paris - Bois de Vincennes, la Kunsthalle (Mulhouse), le CMC Climbing Mulhouse Center (Mulhouse), la MJC le Plessis-Trévise, la ville du Plessis-Trévise, la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (Charenton-le-Pont), la ville de Charenton-le-Pont et le Pôle de Danse Verticale (Charenton-le-Pont).

FICHE TECHNIQUE

Trio – jour – extérieur
Équipe compagnie : 6 personnes – 3 danseuses, 1 régisseur technique, 1 directeur artistique et 1 chargé de production et de diffusion

PLANNING :

- J-1 : ½ journée IMPLANTATION en autonomie + ½ journée RÉPÉTITION
- J-J :
  -> FILAGE avec son début de matinée
  -> 2 JEUX et RANGEMENT du matériel accessible à l'issue du jeu
- DERNIER JOUR : JEUX et DEMONTAGE après le jeu (1h à 2h en autonomie)

BESOIN DU LIEU :

- La mise en place nécessite un accroche à 6,5m. L'accroche peut être réalisée soit sur un point fixe tel qu'un élément de structure existant (poutre, ferme) ou un arbre, soit sur un câble porteur tiré en travers d'un espace public entre deux points hauts.
- L'effort appliqué est au maximum de 360kg suivant la mise en place retenue.
- Peut nécessiter un accès en toiture pour réaliser les accroches suivant mise en place retenue : PHOTO à fournir. REPERAGE sur place éventuel suivant nécessité.

MÉTHODOLOGIE SÉCURITÉ :

- Dossier sécurité et assurance fourni par la Cie
- Repérage sur photo ou sur site avec le technicien Cie et le référent sécurité du lieu
- Rédaction d'un compte rendu d'implantation détaillant la mise en place envisagée, communicable à toutes les parties prenantes incluant des notes de calculs sur les charges exercées.
- Le montage a lieu sous la responsabilité du technicien de la Cie (Brevet d'Etat escalade)
- Jours des représentations : répétitions, spectacles et démontage en présence permanente du technicien Cie

SON :

- SYSTEME SON : fourni par la compagnie

ÉCLAIRAGE : Suivant l'espace, l'heure, le temps un éclairage pour la rehausse de la scène peut être envisagé (fourni par la cie).

ACCÈS TOITURE :

- Nécessite la mise à disposition des clefs et codes pour l'accès à la toiture pendant la présence sur site de la Cie.

BARRIERAGE :

- Mise à disposition de 4 barrières de police au moins pour la délimitation d'une zone de sécurité lors de l'implantation (si possible).

LOGES :
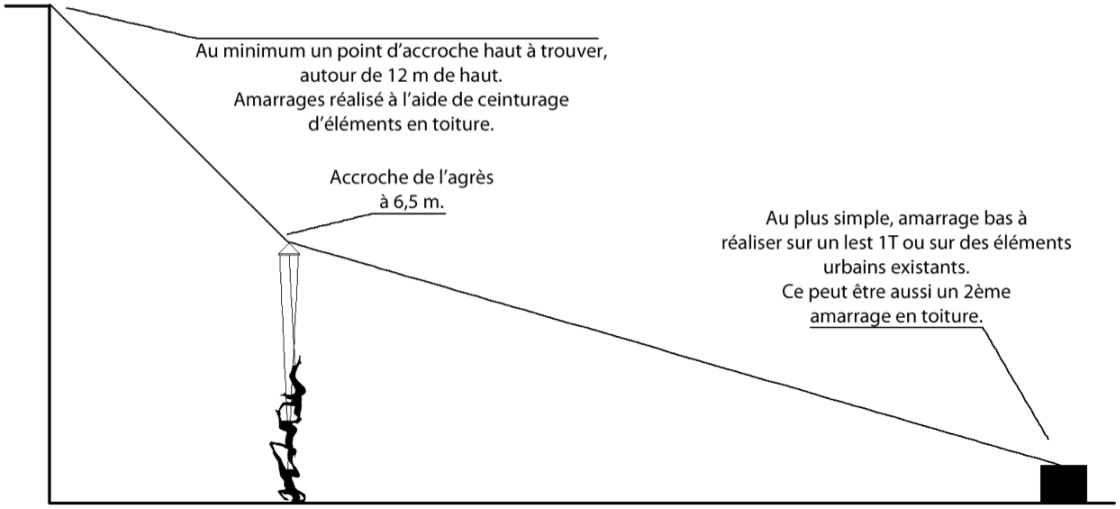
- Mise à disposition d'un espace sécurisé proche du lieu de travail, servant de loge, d'espace d'échauffement et de rangement, avec un accès à des sanitaires.